

Plantation d'arbres
et de massifs fleuris

Info riverains

Après l'implantation de la Ferme pédagogique et du Conservatoire, la Ville poursuit la requalification de ses espaces publics.

Dans la continuité de l'aménagement paysager mis en œuvre, la municipalité lance la réfection de l'espace vert attendant à la piste cyclable route de Franconville.

Ces travaux comprennent :

- **L'abattage inévitable des arbres malades**

(chancre) et **la replantation** d'essences plus adaptées à leur environnement (noisetier, poirier, érable, frêne...)

+ *Reconstitution de l'alignement arboré avec des espaces élargis entre les essences pour un développement harmonieux*

- La **plantation de végétaux et de prairies fleuries** entre chaque arbre

+ *Valorisation paysagère (800 m² de plantations variées et colorées en pied d'arbre : arbustes, vivaces, graminées)*



- La **mise en place de l'arrosage automatique**

+ *Diminution de la fréquence d'apport en eau, adaptée aux besoins des végétaux et économie en ressource naturelle*

- Le **rehaussement des bordures**

le long de la bande d'espace vert

+ *Suppression du stationnement anarchique et sécurisation des déplacements des piétons/cyclistes*

Début 2021

- La rénovation de **l'éclairage public**

+ *Gain énergétique avec un passage à la technologie LED*

- L'installation de **nouveaux mobiliers d'assises**

- **L'éclairage des passages piétons** en lumière bleue



 **Durée : 6 semaines > dès le 12/10/2020**

 **Montant global : 117 607 euros TTC**



1 ARBRE ENLEVÉ = 1 ARBRE REPLANTÉ SUR LE QUARTIER

Les derniers épisodes de sécheresse et les variations climatiques ont conduit au développement de maladies sur les platanes d'alignement. Un **diagnostic phytosanitaire** a confirmé que ces arbres, touchés par le chancre, présentent des pathologies susceptibles de générer des risques pour la sécurité des usagers.

Leur dépérissement est inexorable.

Afin de préserver le cadre de vie et la diversité de notre patrimoine arboré, ces arbres seront retirés et remplacés par de nouvelles essences.

Durant les travaux, le trottoir et la piste cyclable seront interdits à la circulation, par phase.
 **Des déviations seront mises en place.**